

Mercredi 2 mars 2011

Les Echos

ENTREPRENEUR

Success Story

Octime accompagne la gestion du temps de travail
[01/03/11 - 01H00 - Les Echos]

Proposant un progiciel qui facilite l'organisation du temps de travail des salariés, la société est aujourd'hui présente sur plus de 7.000 sites d'entreprise.

Pour ou contre les lois dites « Aubry » sur la durée du travail, tout le monde s'accorde à dire que les 35 heures et l'organisation du travail qui en découle ne sont pas simples à mettre en oeuvre. A partir de ce constat, se lance en 1998 Octime. Progiciel dédié à l'organisation du temps de travail, il est adaptable aux diverses branches d'activité. « *L'un des atouts d'Octime est de développer un seul progiciel et d'implanter le même chez tous nos clients*, explique Guillaume Berbinau, PDG de la société. *Ainsi, quand l'un de nos clients souhaite des modifications ou des évolutions, tous les autres peuvent en tirer profit.* »

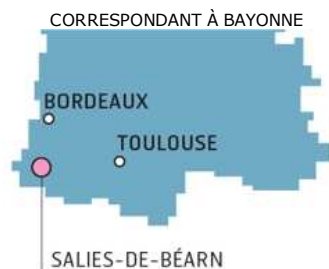
Chaque jour, Octime traite les temps de présence (et d'absence) de 360.000 personnes en France. « *Nous accompagnons les entreprises, aussi bien une unité de production, un bloc opératoire que du "retail"*, détaille le directeur, Philippe Montagut. *Elles précisent leurs besoins, et nous analysons la réglementation, c'est-à-dire la loi, les accords de branche et ceux d'entreprise.* » A partir d'un dossier réglementaire standard sont effectués un audit, les adaptations nécessaires, et le progiciel Octime est configuré pour le client. Il prend en compte aussi bien la gestion des pauses que les heures supplémentaires ou les réductions du temps de travail, mais selon chaque activité.

Ainsi, les graines Truffaut ont demandé une version « full Web » pour leurs 70 boutiques. Et une version sur mobile permet à chacun d'interroger son planning, par exemple pour les salariés itinérants comme les visiteurs médicaux.

Reprenant depuis 1999 le nom de sa création, la société Octime est devenue une entreprise de 48 personnes. Basée à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), elle s'est constitué un carnet de clients où le secteur de la santé domine. « *Cliniques, hôpitaux et maisons de retraite assurent 45 % de notre activité*, précise Philippe Montagut, *mais nous font également confiance des hôtels comme le Royal Monceau ou le Plaza Athénée à Paris, des collectivités, beaucoup de centres de pompiers ou la navigation aérienne.* »

Progressant de 1 million par an, le chiffre d'affaires a atteint 6 millions d'euros fin 2010. Et mener cette entreprise depuis une petite ville du Sud-Ouest paraît ne poser aucun problème. « *Les accès sont suffisants, le cadre de vie est excellent*, assure Guillaume Berbinau, *et nous avons dans l'Hexagone les antennes commerciales ou techniques nécessaires. De plus, être ici donne de la stabilité à notre équipe, une condition bien utile à un éditeur quand il travaille à créer et développer des logiciels.* »

Les mois qui viennent devraient amener une meilleure diffusion dans la distribution non alimentaire, notamment culturelle. Les pays voisins seront aussi approchés : l'annualisation du temps de travail se généralise, et apprivoiser la législation française (l'une des plus complexes d'Europe) donne de l'expérience. Après la Suisse, la Belgique et le Maroc, la société vise à travers les filiales françaises implantées là-bas une cible de choix : l'Angleterre.



P. E.

POUR ALLER PLUS LOIN

La coopérative Lur Berri se renforce dans l'alimentaire

La société lyonnaise Inova achète l'américain Vertical'i

Cube Systèmes met l'information en borne interactive

ConcoursMania veut gagner le gros lot à l'international

EMAC marie caoutchouc et high-tech